

Prix du médicament : une troisième baisse se profile à l'horizon

Compte Test - 2013-09-23 09:40:00 - Vu sur pharmacie.ma

Une nouvelle baisse des prix des médicaments devrait avoir lieu prochainement. Celle ci, attendue depuis le début de l'année, pourrait atteindre 80% des prix actuels. Elle concernera plusieurs types de médicaments, notamment différentes classes d'antibiotiques, les antidouleurs, les traitements de certains dérèglements des fonctions uro-sexologiques, des antidiabétiques ainsi que des médicaments destinés au traitement des maladies cardiaques et de l'hypertension artérielle.

Abdelhakim Zalim, chef de division de la pharmacie à la Direction du médicament et de la Pharmaciea affirmé que «cette seconde étape de baisse des prix des médicaments ne concernera pas une catégorie particulière comme celle de l'année dernière qui a concerné les médicaments onéreux utilisés en oncologie et dans la prise en charge des hépatites virales, mais elle sera plutôt globale. La révision des prix concernera cette fois tous les médicaments».

Pour les pharmaciens, quelle que soit la nature de la baisse, elle va automatiquement aggraver la situation catastrophique que traverse la pharmacie d'officine. «Les précédentes baisses, qui ont déjà touché les prix des médicaments, ont induit une baisse des chiffres d'affaires des pharmacies qui va se situer entre 7% et 20% en 2013. Les pharmacies rurales et les pharmacies géographiquement défavorisées sont les plus vulnérables et risquent de faire les frais de ces baisses importantes des prix des médicaments. D'ailleurs, les faillites se multiplient ces derniers temps. Dans la ville de Mohammedia par exemple, 4 pharmacies ont fait faillite ces dernières années et le nombre de pharmaciens en grave difficulté ne cesse de croître», explique Abderrahim Derraji, pharmacien et fondateur des sites «Pharmacies.ma» et «Medicament.ma».

De leur côté, les industriels se plaignent du manque de visibilité causé par la baisse des prix des médicaments. «Nous avons appris que le ministère de la Santé a décidé de procéder à la baisse des prix d'une 3e tranche de médicaments, mais nous ne savons pas de quels produits il s'agit. Nous ne savons pas non plus l'importance de cette baisse ni de quelle manière elle va être calculée.

Par ailleurs, pharmaciens d'officine et industriels s'accordent à dire que l'amélioration de l'accès aux soins ne dépend pas que des prix des médicaments. Pour eux, il serait plus judicieux de s'attaquer à d'autres chantiers comme la généralisation de la couverture de l'assurance maladie qui ne couvre pour le moment que 30% des citoyens. «La baisse du prix des médicaments est à mon avis un leurre. Quand on réduit le prix de certains anticancéreux même de 80%, ils resteront inaccessibles pour tout patient ne disposant pas d'une assurance maladie. Les examens, les analyses et les actes médicaux ne sont pas non plus accessibles pour une large frange de la population. Et bien souvent quand les malades arrivent dans nos officines, ils n'ont plus de quoi acheter leurs médicaments. Le pharmacien est presque obligé de leur faire crédit en courant le risque de ne pas se faire payer», conclut Derraji.